



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Valorisation des langues anciennes

**Un plan d'action pour renforcer l'attractivité de l'apprentissage du latin et du grec déploiera ses effets lors des quatre prochaines années scolaires. Placé sous la responsabilité d'une déléguée aux langues anciennes, il vise à sensibiliser le corps enseignant, les élèves et leurs parents, dès les cycles primaires et jusqu'au degré secondaire II, à la plus-value apportée par l'étude du latin et du grec. Ce plan d'action, qui intègre notamment un concours cantonal, permettra également d'aider les directions des établissements du secondaire 1 et 2 à ouvrir des classes en cas de petits effectifs d'élèves.**

Sous l'impulsion de la conseillère d'Etat Cesla Amarelle, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a élaboré un plan d'action pour renforcer l'attractivité de l'apprentissage des langues anciennes. Pour la cheffe du département, « les langues anciennes permettent de comprendre en profondeur le sens des mots, elles accroissent notre capacité d'expression et apportent l'esprit de rigueur et d'analyse dont on a tant besoin aujourd'hui ». Ce plan d'action déploiera ses effets lors des quatre prochaines années scolaires. Il a été dévoilé aujourd'hui à l'occasion d'une immersion suivie par des représentants des médias dans un cours de latin à l'établissement primaire et secondaire de La Tour-de-Peilz.

Les objectifs principaux de ce plan d'action sont de sensibiliser le corps enseignant, les élèves et leurs parents, dès les cycles primaires et jusqu'au degré secondaire 2, aux plus-values apportées par l'étude du latin et du grec. Leur apprentissage apporte non seulement des compétences linguistiques, étymologiques et syntaxiques incontestables et utiles à la compréhension et au maniement de la langue française, mais il permet aussi de stimuler des compétences transversales comme l'expression orale, la rigueur, la curiosité ou encore l'esprit critique. Les autres aspects importants du catalogue de mesures visent à renforcer l'information délivrée aux élèves aux moments charnières de leur formation, favoriser l'ouverture des groupes de latin et de grec sans effectif minimal, offrir des moyens d'enseignement numériques complémentaires ou encore recenser l'offre culturelle en lien avec l'Antiquité pour faciliter l'accès au riche patrimoine archéologique vaudois et romand. Enfin, pour mettre en avant les compétences acquises par les élèves latinistes et hellénistes du secondaire 1, un concours cantonal de latin et de grec est mis sur pied. Sa première

édition se déroulera au printemps 2022 et portera sur le thème de la santé et de la médecine dans l'Antiquité.

La supervision et la mise en œuvre du plan d'action sont placées sous la responsabilité d'une déléguée aux langues anciennes. Emilie Suter a été désignée à ce poste nouvellement créé. Cette enseignante de latin, de culture antique et de français exerce au gymnase du Bugnon depuis 2006, après cinq ans au secondaire 1. Intéressée depuis son enfance par l'Antiquité et sa littérature grâce à des enseignantes et enseignants qui ont beaucoup compté dans son parcours, elle s'investit avec conviction dès 2013 en tant que présidente de la file cantonale de latin pour le secondaire 2. Emilie Suter déclare : « À mes yeux, la connaissance de l'Antiquité rassure et procure de belles émotions ». Elle est engagée par le DFJC pour une période de quatre ans afin de défendre une cause qui lui tient à cœur.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 novembre 2021

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

DEF, Emilie Suter, déléguée départementale aux langues anciennes, [emilie.suter\(at\)eduvaud.ch](mailto:emilie.suter(at)eduvaud.ch)

### **TÉLÉCHARGEMENTS**